

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles sera adjugée à l'audience des saisies immobilières du Tribunal judiciaire de Nîmes, siégeant au Palais de justice de ladite ville, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur, et en un lot.

Au jour et heure qui seront ultérieurement fixés, la vente sur saisie immobilière portant sur :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE :

Sur la commune de FOURNES (30210), une parcelle de terrain, et tout immeuble édifié sur la dite parcelle, située lieudit « Sous le Mourre de Montaud » et « les Aires Hautes », figurant au cadastre commune de FOURNES :

section AR N°623 lieudit Sous le Mourre de Montaud Oha 5a 40 ca
section AV N°946 Lieudit Les Aires Hautes Oha 1a 19ca

Formant le lot numéro TRENTE SEPT (37) du lotissement LE SOLEIA

Sur la mise à prix de 64 000 €

Saisie à l'encontre de :

Mademoiselle Sandrine Béatrice MARINO

Née à Martigues (Bouches du Rhône) le 04.06.1977,
demeurant Bât. A5, les Héliandes, rue des Symphonides 13500
Martigues

Aux requête, poursuites et diligences de :

La SA CREDIT IMMOBILIER DE France DEVELOPPEMENT, SA à
Conseil d'Administration, immatriculée au RCS de Paris sous le
n° B 379 502 644 ayant son siège social 26-28 rue de Madrid
75 008 Paris, venant aux droits de la SA CREDIT IMMOBILIER DE
France MEDITERRANEE agissant poursuites et diligences de son
directeur général en exercice domicilié es qualité audit siège
social.

Ayant pour avocat, Maître Christine BANULS membre de **la SCP
GUALBERT RECHE BANULS**, avocats au Barreau de Nîmes,
demeurant 1 rue Racine – BP 80026 – 30000 Nîmes – lequel est
constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de
saisie immobilières et leurs suites.

ENONCIATIONS PRELIMINAIRES :

EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte notarié en date du 26.05.2011
établi par Maître Marie-Hélène LAURENS LAMBOLEY, Notaire
associée commune de Remoulins.

Le poursuivant susnommé et domicilié à suivant acte de la SCP
PANSARD MARANS CUNIN MONDOLONI, Huissiers de justice à
Martigues, 1 rue A Volta, Ecopolis sud Colline, fait signifier un
commandement de payer valant saisie immobilière en date du
17.06.2020.

A

Mademoiselle Sandrine Béatrice MARINO

Née à Martigues (Bouches du Rhône) le 04.06.1977,
demeurant Bât. A5, les Héliandes, rue des symphonides 13500
Martigues

D'avoir immédiatement à payer au requérant à l'acte, entre les
mains de l'huissier de justice, ayant charge de recevoir ou
encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus dénommé et
domicilié.

La somme de :

Décompte des sommes dues par Mme MARINO arrêté au 19/11/19 et actualisé au 27/01/20

Prêt 100000100140524

Capital restant dû au 19/11/2019	125 048,87 €
Solde débiteur au 19/11/2019	5 669,33 €
Indemnité d'exigibilité 7% prévue à l'acte	8 753,42 €
Échéance reportée du 10/01/2015	852,02 €
Échéance reportée du 10/02/2015	851,45 €
Échéance reportée du 10/03/2015	850,93 €
Intérêts de retard échus (Du 20/11/19 au 27/01/20) <i>au taux du prêt, soit, 1,70%</i>	428,30 €
Intérêts de retard à courir à compter du 28/01/2020 <i>au taux du prêt, soit, 1,70%</i>	Mémoire
Frais de procédure	Mémoire

Prêt 100000100140525

Capital restant dû au 19/11/2019	28 815,64 €
Solde débiteur au 19/11/2019	508,56 €

Total outre mémoire au 27/01/2020 **171 778,52 €**

Outre tous frais conséquents faits ou à faire, susceptibles d'être avancés par le prêteur pour le recouvrement de sa créance et la conservation de son gage.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

La partie saisie n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été publié au service de la publicité foncière Nîmes 2, le 20 août 2020, volume 3004P02 2020 S N°37.

L'assignation à comparaître aux débiteur et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du

Jeudi 10 DECEMBRE 2020 à 10h.

DESIGNATION :

Telle qu'elle résulte des énonciations du commandement valant saisie immobilière et sus-énoncées.

Il est en outre annexé le procès-verbal descriptif de la SCP PELERIAUX BADAROUX GISCLARD en date du 16.07.2020 et les diagnostics techniques en date du 05.08.2020.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Le bien sus décrit appartient à la Madame MARINO Sandrine Béatrice suivant acte reçu par Maître Marie Hélène LAMBOLEY notaire à Remoulins (Gard), le 26.05.2011, publié au 2ème bureau des Hypothèques de Nîmes, le 24.06.2011 vol. 3004P02 2011P4610,

Tous les renseignements relatifs à l'origine de propriété sont donnés sans aucune garantie et sans que la partie poursuivante, ou l'Avocat poursuivant, ne puisse en aucune façon être inquiété.

En outre la vente aura lieu aux conditions, charges et clauses suivantes: